Image not found or type unknown

Pep transmission réalisé en 1998

Par **larriviere**, le **04/05/2009** à **21:32**

Bonjour,
Le beau-père de mon épouse à souscrit un PEP Transmission en 1998.Mon épouse ainsi que sa soeur ont été désignees bénéficiaires.En 2001 elles ont accepté ,selon l'article de loi L132-9,d'en ètre bénéficiaires.En 2007,elles ont refusé que le souscripteur réalise des rachats partiels (des personnes gravitant autour du souscripteur voulant manifestement s'accaparer ses économies placées sur ce PEP,le souscripteur a 87 ans...).A ce jour, elles sont assignées, de mème que la caisse d'épargne,devant le tribunal de grande instance.
Voici ma question : La loi L132-9 a subi des modifications,notamment en 2007,
Est-ce qu'un PEP Transmission ouvert en 1998, est soumis aux modifications de la loi , en d'autres termes : y a t-il un effet rétroactif ?
Par avance , je vous remercie pour la réponse .

Y.Larriviere .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés